

Le projet de rénovation de la salle polyvalente présenté aux habitants

Le projet de travaux de rénovation de la salle polyvalente a été présenté aux habitants de la commune, par Xavier Brioul, architecte qui va accompagner la commune sur ce dossier.

ZUDAUSQUES. Vendredi 14 février, Didier Bée, maire, et Xavier Brioul, architecte du cabinet Paralax, accueillent les Zudausquois désireux d'être informés des futurs travaux de rénovation de la salle polyvalente. Tout au long de la soirée, Xavier Brioul a présenté le site, les règles d'urbanisme, le programme envisagé par la municipalité, l'état de la salle et l'estimation du coût et les délais de réalisation.

► LES CONTRAINTES

Les règles d'urbanisme sont liées au plan local d'urbanisme intercommunal incluant des obligations du Parc naturel des caps et marais d'Opale. L'imperméabilisation des sols maximale doit être limitée à 30 %. « Le taux actuel du site est de 65,89 %. Si on prend ça au pied de la lettre, on n'a pas le droit de construire alors que l'on doit faire une salle plus grande », souligne l'architecte. Pour permettre la construction, le choix va se porter sur une toiture végétalisée.

► L'IDÉE

La municipalité souhaite une salle rénoverée qui pourrait accueillir entre 160 et 180 personnes, lumineuse, dotée de rangements pour les associations, d'une cuisine pour la

cantine et les locations, d'une scène, de coulisses et de performances thermiques aux normes en vigueur.

► L'ÉTAT ACTUEL

La salle date de 1985. Elle est peu isolée, l'enveloppe est vieillissante, avec quelques défauts et dégradations qui apparaissent, des volumes complexes et une structure sans potentiel.

“ La municipalité souhaite une salle rénoverée qui pourrait accueillir entre 160 et 180 personnes, lumineuse, dotée de rangements.

► LE PROJET

Le projet est de conserver la structure existante. La rénovation va porter sur un agrandissement sur le devant jusqu'au domaine public avec un hall d'accueil et une avancée de toiture. Sur le côté un nouveau volume serait construit pour y implanter la nouvelle cuisine avec une toiture-terrasse végétalisée. Il y aurait des panneaux solaires sur la toiture, rénoverée, de la salle existante et une récupération des eaux pluviales pour



La salle polyvalente date de 1985.

une utilisation dans les sanitaires.

► COÛT ET DÉLAIS

La première estimation se chiffre à 1 236 110 euros. Cette année sera consacrée à la réalisation et à l'obtention du permis de construire. Viendra ensuite la recherche des subventions pour aider au fi-



Le projet de rénovation de la salle polyvalente.

nancement. Didier Bée a rappelé qu'à l'obtention du permis, la commune disposerait de trois ans pour commencer les travaux. « On va chercher les

subventions et on regarde le reste à charge pour la commune ; il est hors de question de commencer les travaux avec des pressions budgétaires », a rassuré l'édile. ■